

Handicap moteur

OBJECTIFS

- Disposer de points de repère sur la déficience motrice
- Comprendre les incidences en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par le handicap moteur
- Adapter sa posture pour mieux accompagner
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ du handicap moteur

PUBLIC CIBLE : Le programme de professionnalisation s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (*référént handicap existant, référént de parcours, formateur, responsable pédagogique, ...*).

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière.

ORGANISATION : 1 journée (9h00-17h00) déclinée sur les sites de :

- Reims (51), le 16/05/2019
- Saint-Dizier (52), le 04/06/2019
- Nancy (54), le 09/07/2019
- Metz (57), le 04/04/2019
- Strasbourg (67), le 21/03/2019
- Mulhouse (68), le 27/06/2019
- Epinal (88), le 23/05/2019

PROGRAMME :

1- LES DEFICIENCES MOTRICES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Situer le handicap moteur dans le champ du handicap
- Repérer les spécificités du handicap moteur
- Faire expérimenter une limite motrice

2- LES INCIDENCES DE LA DEFICIENCE EN CONTEXTE D'INSERTION, DE FORMATION ET D'EMPLOI ET LES SITUATIONS DE HANDICAP ENGENDREES PAR LE HANDICAP MOTEUR

- Ressentir une limite motrice (gestuelle, équilibre) dans un cadre professionnel
- Transposer la situation expérimentée dans le cadre d'une analyse de pratiques
- Améliorer la prise en compte des spécificités d'un DETH / TH

3- COMMENT AGIR ? QUELLES SERAIENT LES RECOMMANDATIONS A SUIVRE, LES MOYENS DE COMPENSATION OU LES ADAPTATIONS A METTRE EN PLACE ?

- Conscientiser la pratique
- Formuler des besoins
- Faire le lien entre les spécificités du DETH / TH et ses besoins
- Conduire un projet d'accompagnement : orienter, poser des jalons, assurer une présence et une continuité

4- IDENTIFIER LES ACTEURS SUR MON TERRITOIRE

- Connaître les dispositifs, les outils mobilisables et leurs modalités de mise en œuvre
- Echanger sur les pratiques
- Identifier les parcours / les réseaux
- Co-construire de nouvelles pratiques, expérimenter

METHODOLOGIE :

La journée de formation est conçue autour d'une pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires ; elle s'appuie sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en simulation de déficience visuelle en lien avec les missions professionnelles des participants.

INTERVENANTS :

Ergonomes du Cabinet Actions Industrie

Inscription (bulletin ci-joint) au plus tard 10 jours avant la date de l'action à l'adresse mail professionnalisation@grandest.fr, participation gratuite.